



# LE Sauverois

ÉDITION 2019

2

ÉVÉNEMENTS  
ET COURS

3

TENNIS  
ET PICKLEBALL

4

CLUB JUNIOR  
DE TENNIS

5-7

PROGRAMME  
DES CAMPS

8

PROCÉDURES  
D'INSCRIPTION

Ville de  
Saint-Sauveur



## SPÉCIAL CAMPS ET TENNIS

Service de  
la vie communautaire



VILLE.SAINT-SAUVEUR.QC.CA



UNE RÉALISATION DE  
 King  
COMMUNICATIONS

POUR JOINDRE  
**LE SERVICE DE LA VIE  
 COMMUNAUTAIRE**  
 (CHALET PAULINE-VANIER)

**COORDONNÉES**

33, avenue de l'Église, Saint-Sauveur | 450 227-2669, poste 420  
 ville.saint-sauveur.qc.ca | communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca

**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h | Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

# MATINÉE JEUNESSE

**Samedi 27 avril à 10 h à la grande salle du Chalet Pauline-Vanier**

Spectacle interactif pour les 3 à 7 ans, mais apprécié par tous!


Les portes ouvrent 15 minutes avant la tenue du spectacle (places limitées à 200 personnes).

**MAINTENANT  
 GRATUIT!**



**Brillantine et Grignotin – La famille Renard en vacances!**

## PROGRAMMATION DE COURS

ACTIVITÉ / PROFESSEUR LIEU	DATE DÉBUT ET FIN	JOUR	HEURES DE - À	CATÉGORIE OU ÂGE	NBRE DE SÉANCES/SESSION	COÛT RÉG./N-RÉG. JUSQU'AU 17 MAI	COÛT RÉG./N-RÉG. À PARTIR DU 18 MAI	REMARQUES
TENNIS ADULTE / Normand Boyer Terrains de tennis asphaltés	21-05 au 11-06	MAR	18 h – 19 h 30 19 h 30 – 21 h	Débutant Intermédiaire	4	100 \$ / 129 \$ *	110 \$ / 139 \$ *	Possibilité de changement de groupe après le premier cours afin d'équilibrer les niveaux. En cas de pluie, les cours seront reportés à un mardi subséquent.
TENNIS JEUNES  Terrains de tennis asphaltés	22-05 au 19-06	MER	17 h 30 – 18 h 25 18 h 30 – 19 h 25	5-8 ans 9-11 ans	5	27 \$ / 41 \$	37 \$ / 51 \$	Il y aura un maximum de 5 séances si la température le permet. Ce tarif est rendu possible grâce au partenariat avec le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur.

\* Taxes incluses

**RÉSIDENTS SEULEMENT :** 6 au 10 mai (en ligne jusqu'au 12 mai).

Une preuve de résidence (permis de conduire, bail, compte de taxes ou autre) est obligatoire pour les résidents lors de l'inscription.

**POUR TOUS** (résidents et non-résidents) : 13 au 17 mai 12 h 30

**DATE LIMITE :** Aucune nouvelle inscription ne sera acceptée après 12 h 30 le 31 mai.

**ÂGE REQUIS :** La tarification est établie en fonction de l'âge du participant en date du 18 mai.

**PROCÉDURE D'INSCRIPTION :** En ligne ou au comptoir selon les modalités habituelles. La politique de remboursement en cas d'annulation par le participant est disponible sur le site Web de la Ville de Saint-Sauveur sous l'onglet « programmation des activités ».



# ABONNEMENT AUX TERRAINS DE TENNIS ET PICKLEBALL

450 227-2669, poste 420  
ville.saint-sauveur.qc.ca

## INSCRIPTION DÈS LE 13 MAI

**EN LIGNE (jusqu'au 19 août) :** Le paiement doit se faire par carte de crédit sur le site Web de la Ville de Saint-Sauveur.

**AU COMPTOIR :** Le paiement peut se faire en argent, paiement direct, carte de crédit ou chèque. Présentez-vous au Service de la vie communautaire aux heures d'ouverture.

**AU CHALET DE TENNIS :** En dehors des heures d'ouverture du Service de la vie communautaire seulement, présentez-vous au Chalet de tennis (ouvert jusqu'à 20 h tous les jours). Le paiement peut se faire en argent ou par chèque.

**PREUVE DE RÉSIDENCE OBLIGATOIRE POUR LES RÉSIDENTS LORS DE L'INSCRIPTION :** Permis de conduire, compte de taxes, bail, compte d'électricité ou autre.

**ÂGE REQUIS :** La tarification est établie en fonction de l'âge du joueur en date du 18 mai.

**La politique de remboursement** en cas d'annulation par le participant est disponible sur le site Web de la Ville de Saint-Sauveur sous l'onglet « programmation des activités ».

**SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET, LES TERRAINS OUVRIRONT LE SAMEDI 18 MAI.**

	TERRAINS ASPHALTÉS		TERRAINS EN TERRE BATTUE ET TERRAINS ASPHALTÉS	
	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
<b>0 À 17 ANS</b>	GRATUITÉ	16 \$	GRATUITÉ	32 \$
<b>18 À 59 ANS</b>	58 \$	95 \$	115 \$	190 \$
<b>60 À 74 ANS</b>	43 \$	71 \$	86 \$	142 \$
<b>75 ANS ET PLUS</b>	26 \$	43 \$	52 \$	85 \$
<b>80 ANS ET PLUS</b>	GRATUITÉ	43 \$	GRATUITÉ	85 \$
<b>PICKLEBALL*</b> Horaire disponible en ligne ou lors de l'abonnement	15 \$	25 \$		

\* Des frais annuels d'affiliation à la Fédération de pickleball de 25 \$ par personne sont payables à l'inscription.

L'abonnement au tennis inclut les frais d'affiliation à Tennis Québec. Les abonnements seront à moitié prix à partir du 1<sup>er</sup> août 2019.

Les cours de la programmation du Service de la vie communautaire ainsi que le Club Junior de tennis ont la priorité sur l'utilisation des terrains.

## TENNIS - AUTRES TARIFS

	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
<b>LOCATION DE TERRAIN (1 heure)</b>	16 \$	20 \$
<b>LOCATION DE TERRAIN (2<sup>e</sup> heure)</b>	11 \$	15 \$
<b>INVITÉ D'UN MEMBRE (tarif à l'heure)</b>	5 \$	5 \$

# CLUB JUNIOR DE TENNIS

## 8-18 ANS

450 227-2669, poste 420  
ville.saint-sauveur.qc.ca

Le Club junior de tennis est un club récréatif et compétitif permettant aux filles et garçons de jouer régulièrement au tennis dans le but d'apprendre et d'améliorer tous les rudiments de ce sport. Du 25 juin au 9 août à raison de 8 heures par semaine.

### HORAIRE DU CLUB JUNIOR (SUJET À CHANGEMENT)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 h à 10 h	Intermédiaire	Compétition	Débutant		Débutant
10 h à 12 h	Compétition	Avancé	Avancé	Compétition	Intermédiaire
13 h à 15 h	Avancé	Intermédiaire	Compétition	Intermédiaire	Compétition
15 h à 17 h	Débutant	Débutant	Si match 13 h à 17 h	Avancé	Si match 13 h à 17 h

Terrains asphaltés en avant-midi et terrains en terre battue en après-midi.



## CLASSEMENT

Vendredi 14 juin aux terrains en terre battue :

- 8-9 ans de 17 h 45 à 19 h
- 10-11 ans de 19 h à 20 h 15
- 12-18 ans de 20 h 15 à 21 h 30

## ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Sortie au Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur le 16 juillet (inclus).
- Sortie à la Coupe Rogers de tennis au Stade Uniprix de Montréal le 5 août. Inscrivez-vous rapidement au coût de 25 \$. Les places sont limitées.
- Fête de fin de saison et souper le 8 août (inclus).

## COMPÉTITION

Suite au classement, les joueurs de 10 ans et plus qui seront sélectionnés pour l'équipe de compétition devront déboursier des montants supplémentaires pour les frais de transport lors des compétitions à l'extérieur et pour l'achat du chandail. Les compétitions ont lieu à Saint-Sauveur et dans d'autres municipalités, une à deux fois par semaine.

**PRENEZ NOTE QUE LES COURS ANNULÉS EN RAISON DE LA TEMPÉRATURE NE SERONT PAS REPRIS.**

## TARIFICATION PROCÉDURES D'INSCRIPTION À LA P. 8

	COÛT RÉG./N-RÉG. JUSQU'AU 24 MAI	COÛT RÉG./N-RÉG. À PARTIR DU 25 MAI
<b>TARIF POUR L'ÉTÉ</b>	130 \$* / 195 \$	140 \$* / 205 \$
<b>ÉQUIPE DE COMPÉTITION</b> Suite au classement	70 \$ / 70 \$	70 \$ / 70 \$
<b>CHANDAIL</b> Obligatoire pour l'équipe de compétition - optionnel pour les autres joueurs	10 \$ / 10 \$	10 \$ / 10 \$

L'inscription inclut l'abonnement saisonnier pour les terrains de tennis municipaux et les frais d'affiliation à Tennis Québec. \* La tarification familiale pour les résidents est disponible à la page 8.

## PROGRAMME D'ASPIRANT-ENTRAÎNEUR (15 ans et plus)

Tu désires avoir une formation sur le terrain pour devenir un futur entraîneur de tennis? Tu es un bon joueur de tennis et tu es dynamique, tu veux relever un nouveau défi et tu adores les enfants et le travail d'équipe?

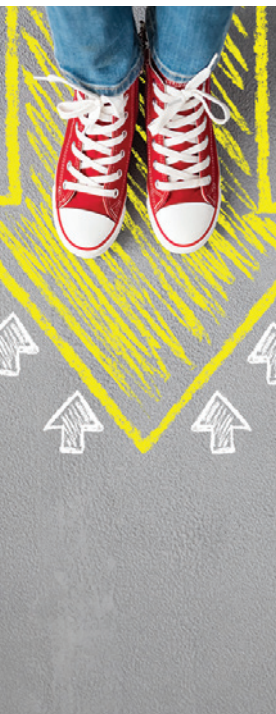
Ce programme est gratuit et offert 12 heures par semaine. Si ta candidature est retenue, tu pourrais être éligible à une bourse.

Viens t'inscrire et apporte ton curriculum vitae au Service de la vie communautaire d'ici le 7 juin. La priorité sera donnée aux résidents de Saint-Sauveur.

Pour de plus amples informations, ou pour consulter le formulaire, visitez notre site Web.

## CLUB DES AVENTURIERS / 12-14 ANS

Le Club des Aventuriers se déroule les mardis, mercredis et jeudis, du 25 juin au 8 août. Les heures exactes ainsi que la liste du matériel nécessaire à certaines activités vous seront transmises ultérieurement.



### CALENDRIER DES SORTIES ET TARIFICATION PROCÉDURES D'INSCRIPTION À LA P. 8

SEMAINE	DATES	MARDI	MERCREDI	JEUDI	TARIF RÉSIDENT*	TARIF NON-RÉSIDENT
1	25 au 27 juin	Clip n' climb & Putting Edge	École de voile	Karting – Action 500	135 \$	169 \$
2	2 au 4 juillet	Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur	Tyroparc	45 Degrés Nord	90 \$	113 \$
3	9 au 11 juillet	Camp Bruchési			160 \$	200 \$
4	16 au 18 juillet	Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur	La Ronde	iSaute & Cinéma Cinéplex	120 \$	150 \$
5	23 au 25 juillet	Complexe Éco-Sports & Soccer bulle	X-Cape & Laser Tag – Action 500	Le Royaume de nulle part	120 \$	150 \$
6	30 juillet au 1 <sup>er</sup> août	Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur	Propulsion Rafting	Gym X	100 \$	125 \$
7	6 au 8 août	Paintball – Action 500	Saute Moutons + Nuitée au camp	Plage Major	140 \$	175 \$
<b>TARIF ÉTÉ COMPLET (rabais 10 % inclus dans le prix)</b>					<b>779 \$</b>	<b>1081 \$</b>

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit de modifier les sorties sans préavis. \* La tarification familiale pour les résidents est disponible en page 8 du Sauverois.

## PROGRAMME D'ASPIRANT-ANIMATEUR (14-15 ans)

Tu désires avoir une formation sur le terrain pour devenir un futur animateur?

Tu es dynamique, tu désires relever un nouveau défi et tu adores les enfants et le travail d'équipe?

Ce programme est de 40 heures par semaine pour une durée de 2 à 3 semaines. Si ta candidature est retenue, tu seras éligible à une bourse.

Viens t'inscrire et apporte ton curriculum vitae au Service de la vie communautaire d'ici le 3 mai. Les places sont limitées et la priorité sera donnée aux résidents de Saint-Sauveur.

Pour de plus amples informations, ou pour consulter le formulaire, visitez notre site Web.

## CAMP SOLEIL / 5-11 ANS



- Animation régulière (jeux coopératifs, sports, etc.)
- Activités spéciales (grands jeux, semaines thématiques, arts plastiques, sciences, etc.)
- Sorties (voir le calendrier des activités)

### DURÉE

Du 25 juin au 9 août. La période d'animation se déroule entre 9 h et 16 h.  
À l'extérieur de ces heures, votre enfant doit être inscrit à la Halte Soleil pour demeurer sur les lieux.

### HALTE SOLEIL

La Halte Soleil est offerte tous les jours de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.

### SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

Du 12 au 16 août. Seuls les enfants ayant fréquenté le Camp Soleil (2019) pourront s'y inscrire.  
Lors de cette semaine, aucune sortie n'est prévue et la Halte Soleil est incluse au tarif.



### CALENDRIER DES SORTIES (INCLUDES)

SEMAINE	DATES	SORTIE	5-6 ANS	7-8 ANS	9-11 ANS
1	25 au 28 juin	Jeudi : Funtropolis	X	X	
		Jeudi : Darkzone			X
2	1 <sup>er</sup> au 5 juillet	Mardi : Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur	X	X	X
		Jeudi : Au Pays Des Merveilles	X		
		Jeudi : 45 Degrés Nord		X	X
3	8 au 12 juillet	Jeudi : Village du Père-Noël	X		
		Jeudi : Centre des sciences & Imax		X	X
4	15 au 19 juillet	Mardi : Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur	X	X	X
		Jeudi : Mégamaze	X	X	
		Jeudi : Cosmodôme			X
5	22 au 26 juillet	Jeudi : Le Royaume de nulle part	X	X	X
6	29 juillet au 2 août	Mardi : Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur	X	X	X
		Jeudi : Aventure Pirate	X	X	X
7	5 au 9 août	Jeudi : Plage Major	X	X	X
		Vendredi : Fête de fin de camp et exposition des talents	X	X	X

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit de modifier les sorties sans préavis.

## VOLETS THÉMATIQUES / 5-11 ANS

Le fonctionnement global est le même que celui du Camp Soleil (Halte Soleil, sorties, code de vie, etc.). S'ajoute à la programmation habituelle une thématique ou un projet qui est réalisé à raison de 8 heures par semaine. Les enfants qui transiteront chaque semaine entre le camp régulier et le volet thématique seront toujours entourés par la même équipe d'animation.

### THÉMATIQUES

SEMAINE	DATES	THÉMATIQUE	ÂGE
1	25 au 28 juin	Complètement sports! Arts du commun (projets artistiques)	7-8 ans 9-11 ans
2	1 <sup>er</sup> au 5 juillet	Complètement sports! Livres ouverts (lecture, écriture & imaginaire)	5-6 ans 9-11 ans
3	8 au 12 juillet	Cuistot (cuisine & nutrition) Destination nature (plein air & survie)	7-8 ans 9-11 ans
4	15 au 19 juillet	Petit forain (disciplines de cirque) Cuistot (cuisine & nutrition)	5-6 ans 9-11 ans
5	22 au 26 juillet	Arts du commun (projets artistiques) Bête de scène (théâtre, décors & danse)	7-8 ans 9-11 ans
6	29 juillet au 2 août	Arts du commun (projets artistiques) Globe-trotteur (géographie, culture & musique)	5-6 ans 9-11 ans
7	5 au 9 août	Bête de scène (théâtre, décors & danse) Complètement sports!	7-8 ans 9-11 ans



### TARIFICATION PROCÉDURES D'INSCRIPTION À LA P. 8

ACTIVITÉ	RÉSIDENT*	NON-RÉSIDENT
Camp Soleil semaine 1 (4 jours)	60 \$	120 \$
Camp Soleil semaine 2-7	75 \$	150 \$
Volet thématique semaine 1 (4 jours)	66,40 \$	132,80 \$
Volet thématique semaine 2-7	83 \$	166 \$
Semaine supplémentaire	65 \$	130 \$
Chandail du camp**	10 \$	10 \$
Halte Soleil I pour l'été	130 \$	260 \$
Halte Soleil semaine 1 (4 jours)	22,40 \$	44,80 \$
Halte Soleil semaine 2-7	28 \$	56 \$
Halte Soleil I à la carte***	56 \$	112 \$

Lorsqu'il n'y a pas de spécification, la tarification est hebdomadaire.

\* La tarification familiale pour les résidents est disponible à la page 8. À noter qu'elle ne s'applique pas au chandail de camp.

\*\* Le chandail de camp est obligatoire pour les sorties. L'achat doit se faire au Service de la vie communautaire lors des inscriptions ou pendant la tenue du camp auprès des coordonnateurs.

\*\*\* La Halte Soleil à la carte comprend 10 périodes (7 h à 9 h ou 16 h à 18 h) sans limite de temps. La carte est transférable d'un enfant à l'autre d'une même famille (ex. : si vous avez deux enfants, deux périodes seront déduites).



# PROCÉDURES D'INSCRIPTION

## PROGRAMME DES CAMPS & CLUB JUNIOR DE TENNIS

### COORDONNÉES

33, avenue de l'Église, Saint-Sauveur | 450 227-2669, poste 420  
ville.saint-sauveur.qc.ca | communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h | Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

## TARIFICATION FAMILIALE | Réductions

2<sup>e</sup> enfant : **20%** de rabais

3<sup>e</sup> enfant : **40%** de rabais

4<sup>e</sup> enfant : **GRATUITÉ**

## APPLICABLE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Pour les résidents et contribuables de Saint-Sauveur seulement;
- Le parent ou le tuteur doit fournir une preuve de résidence;
- Les enfants de la famille doivent habiter au même domicile;
- Les enfants sont âgés de 17 ans et moins (en fonction de la date de référence du programme);
- Les réductions sont applicables pour les activités identifiées et dans une même session d'activité.

### LORS DE L'INSCRIPTION, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT :

- Transmettre le numéro d'assurance maladie et la date d'expiration de la carte de l'enfant. Dans le cas contraire, fournir une preuve d'assurances;
- Avoir les informations nécessaires pour valider les renseignements médicaux et généraux de l'enfant;
- Transmettre le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde en vue de l'émission du «relevé 24». À noter que le Club des Aventuriers et le Club junior de tennis ne sont pas éligibles au «relevé 24».

**ÂGE REQUIS :** Votre enfant doit avoir l'âge requis au 30 septembre 2019.

**POLITIQUE DE REMBOURSEMENT :** Les inscriptions sont non remboursables et non échangeables.

**PREUVE DE RÉSIDENCE** obligatoire pour les résidents lors de l'inscription : Permis de conduire, compte de taxes, bail, compte d'électricité ou autre.

Si vous n'êtes pas le parent de l'enfant dont vous faites l'inscription :

- Pour les dossiers existants : vous devez **OBLIGATOIREMENT** fournir une pièce d'identité du parent confirmant l'adresse de l'enfant.
- Pour les nouveaux dossiers famille : il incombe au parent responsable de procéder à son ouverture tant en ligne qu'en personne.

## PÉRIODES ET PROCÉDURES D'INSCRIPTION

	PROGRAMME DES CAMPS	CLUB JUNIOR DE TENNIS
<b>RÉSIDENT SEULEMENT</b>	29 avril de 12 h à 20 h 30 avril au 3 mai aux heures d'ouverture incluant le dîner Les places au Camp Soleil (semaines régulières 1 à 7) sont garanties jusqu'au 3 mai 12 h 30	29 avril de 12 h à 20 h 30 avril au 3 mai aux heures d'ouverture incluant le dîner
<b>POUR TOUS</b>	À partir du 7 mai	À partir du 7 mai
<b>FRAIS DE RETARD</b>	À compter de 12 h 30 le vendredi 24 mai Pour chaque enfant, 5 \$ par semaine, maximum 15 \$ pour l'été	
<b>DATE LIMITE</b>	6 jours ouvrables avant la semaine souhaitée	12 juillet

**EN LIGNE :** Le paiement doit se faire par carte de crédit sur le site Web de la Ville de Saint-Sauveur, et ce, en un ou deux versements égaux, soit 50 % la journée de l'inscription et 50 % le 5 juin 2019.

**AU COMPTOIR :** Le paiement peut se faire en argent, paiement direct, carte de crédit ou chèque. Il est possible de faire jusqu'à deux versements égaux :

- 50 % le jour de l'inscription, méthode de paiement au choix;
- 50 % le 5 juin 2019 par chèque postdaté ou par carte de crédit conditionnellement à ce que le premier versement soit effectué de la même méthode.

**EN PRÉPARATION POUR DES INSCRIPTIONS EN LIGNE, ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE CODE D'ACCÈS ET VOTRE DOSSIER FAMILLE SOIENT À JOUR.**